



DEC122814DR02

Décision portant nomination de Mme Marie-Aude Plamont aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Énergie Uni-électronique ou Radiatif (PASTEUR)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au CNRS ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'École normale supérieure le 10/12/2010, portant création de l'unité mixte n°8640 ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Université Pierre et Marie Curie le 22/03/2010 portant création de l'unité mixte n°8640 ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18/12/2009 portant renouvellement de l'unité mixte n°8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Énergie Uni-Électronique ou Radiatif et nommant M. Ludovic Jullien en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 17/11/2011 ;

Considérant que Mme Marie-Aude Plamont a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 19/09/2012 au 21/09/2012 et du 17/10/2012 au 19/10/2012,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marie-Aude Plamont, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Énergie Uni-Électronique ou Radiatif, à compter du 01/11/2012.

Mme Marie-Aude Plamont exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-Aude Plamont est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 06/11/2012

Le directeur de l'unité
Ludovic Jullien

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc Mézard

Visa du Président de l'Université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz